

## **Lettre circulaire n°9**

(Prot. N° 00105/96)

**"Il vous a envoyés dans le monde entier,  
pour que, par la parole et en acte, vous rendiez témoignage..."**  
(3 Let 9)

*À tous les ministres  
et à tous les frères de l'Ordre*

Chers frères,

### **1.1**

Le définitoire général vient de terminer deux semaines de réunions et de réflexion sur la vie de notre fraternité internationale. Nos échanges ont tiré grand profit de l'expérience de chacun des membres du définitoire. En effet, à l'occasion des visites pastorales que nous avons faites et des chapitres que nous avons présidés, nous avons acquis personnellement une connaissance beaucoup plus approfondie de la vie de nos frères. Au cours des dix-huit derniers mois, les définiteurs ont visité pratiquement toutes les circonscriptions de l'Ordre. Moi-même j'ai rencontré la majorité des frères de quatre-vingts des quelque cent cinquante circonscriptions de l'Ordre. De plus, en octobre 1995, nous avons commencé à rencontrer les conférences des supérieurs majeurs de l'Ordre. Ces expériences, tout comme les rapports et les nombreuses lettres qui de toutes parts arrivent à la Curie générale, nous incitent à vous soumettre un certain nombre de problèmes et de défis que nous considérons importants pour la vie de l'Ordre. Nous vous proposerons en même temps quelques pistes d'action qui permettront de commencer à donner une réponse évangélique à ces problèmes et à ces défis à l'approche de troisième millénaire.

**" Qu'ils se montrent de la même famille les uns envers les autres "**  
(2 Reg 6, 7)

### **2.1**

Il est absolument nécessaire et de la plus haute importance pour notre Ordre de continuer à développer son charisme particulier de fraternité. Dans nos visites fraternelles, nous tenons avant tout à mettre l'accent sur la nature et les caractéristiques de notre charisme de fraternité évangélique. Ce n'est certes pas uniquement pour être heureux de vivre ensemble que nous devons nous comporter les uns envers les autres comme des frères. La vie fraternelle, c'est notre manière privilégiée d'annoncer le règne de Dieu. Il faut que nous nous interrogeons constamment sur la qualité de notre prière communautaire, sur la manière d'arriver à une meilleure compréhension réciproque et sur la lecture que nous faisons des signes des temps dans nos chapitres locaux, sur la collaboration dans l'apostolat, sur notre manière de vivre la vie commune en n'ayant rien en propre, sur notre présence aux pauvres et notre engagement à leur égard, et sur toutes les autres valeurs de notre vie évangélique.

### **2.2**

Nous sommes toujours en dialogue avec ceux qui ont l'autorité dans l'Église pour que soit formellement reconnu le caractère fraternel de notre Ordre. Le synode sur La vie consacrée

et sa mission dans l'Église et dans le monde nous a donné l'espérance que soient pleinement reconnus l'existence et le caractère unique des instituts "mixtes". Cette espérance se fait encore plus vive du fait que la Congrégation pour les instituts de vie consacrée et les sociétés de vie apostolique a formé une commission ayant pour mandat de proposer une description juridique d'un institut mixte. Nous sommes vraiment reconnaissant à la Congrégation d'avoir choisi un frère de notre Ordre comme membre de cette commission.

### **2.3**

Il est à espérer que le congrès de septembre 1996 sur "les Expressions laïques de notre vocation capucine" donnera un nouvel élan au développement de notre charisme de fraternité et sera l'occasion d'un nouvel approfondissement de la réalité du caractère mixte de notre Ordre.

## **"Après cela, je ne restai que peu de temps et je sortis du siècle"**

(Test, 3)

### **3.1**

Les Constitutions de 1982, tout comme les textes issus des cinq conseils pléniers de l'Ordre, nous offrent la possibilité de donner une description claire, concrète et précise des idéaux de notre Ordre. Ces documents représentent vraiment le merveilleux consensus qui unit les frères dispersés dans le monde entier et provenant de cultures différentes. L'Ordre a également bénéficié, depuis le chapitre général de 1982, de quatre grands congrès internationaux consacrés à la formation. Ces congrès ont eu une grande influence dans les provinces pour la mise sur pied de programmes de formation initiale pouvant réellement transmettre les idéaux exprimés dans nos Constitutions.

### **3.2**

Il n'en reste pas moins que le définitoire général se pose actuellement de sérieuses questions sur la formation initiale de l'après-noviciat. A cet égard, les principes des Constitutions sont parfaitement clairs : ils établissent que, durant toute la période de formation initiale, la formation à la vie franciscaine capucine doit avoir la priorité (*Const. 30,2*). Cependant, nous constatons que cette priorité, à part quelques exceptions, n'a jamais été respectée durant la période de l'après-noviciat.

### **3.3**

En général, durant cette période de l'après-noviciat, la formation de nos frères continue à se faire sur le modèle à peine modifié du "séminaire", où tout est centré sur la préparation philosophique et théologique en vue de l'ordination sacerdotale. La formation se réalise alors dans des structures qui favorisent le développement intellectuel au détriment d'une croissance personnelle sur le plan de la maturité affective, d'une foi adulte et de l'assimilation des valeurs de fraternité et de contemplation de notre vie capucine. En conséquence, ce n'est que durant le noviciat que l'on donne la priorité à ces trois aspects qui sont fondamentaux pour le développement de la vocation chrétienne et religieuse. Le définitoire général a la profonde conviction qu'à partir de l'expérience de l'Ordre les deux conclusions suivantes sont inéluctables : le développement humain et religieux, tel que décrit ci-dessus, ne peut se réaliser en une seule année ; la pression et l'atmosphère intellectuelle de l'université ou du "séminaire" ne constituent pas l'ambiance favorable à la croissance humaine et religieuse initiale. Le définitoire veut souligner qu'il appuie fortement la préparation intellectuelle de nos frères en vue du ministère sacerdotal et des autres services dans l'Église et dans le monde. Cependant, nous sommes également convaincus que l'on ne doit pas permettre que cette préparation intellectuelle vienne étouffer le développement humain et religieux de qui dépend en définitive le développement intellectuel.

### **3.4**

Notre Ordre a toujours considéré comme importants la maturité affective, le développement d'une foi adulte et l'assimilation des valeurs de fraternité et de contemplation de notre vie

capucine. Dans le passé, les candidats à notre Ordre entraient certes plus jeunes, mais ils venaient de familles et de milieux sociaux stables et ils avaient grandi dans des communautés de foi qui avaient derrière elles des siècles de tradition chrétienne. Dans ce contexte social et religieux, et dans les cadres stables et fraternels de nos communautés de type "séminaire" d'alors, c'est tout naturellement que nos jeunes religieux accédaient à une maturité affective et à une foi adulte. Dans une telle atmosphère, les valeurs capucines proposées au noviciat pouvaient être assimilées avec facilité. La formation religieuse faite dans un cadre de type "séminaire" répondait alors aux besoins des candidats qui avaient grandi dans ce contexte social et religieux. Mais ce contexte n'existe plus ! Nous vivons actuellement dans un contexte social en plein éclatement. Cela crée des difficultés particulières pour le développement affectif de toute personne y compris celles qui sont appelées à la vie religieuse. Les relations fraternelles n'en sont que plus complexes. De plus, n'ayant fait l'expérience depuis de nombreuses années ni de la dimension communautaire de la vie chrétienne ni d'une pratique cohérente de la foi, les candidats à notre Ordre n'ont pas réussi à enraciner la foi profondément dans leur vie d'une façon expérimentale. En conséquence, même si ces candidats nous arrivent à un âge plus avancé que par le passé, ils ont besoin d'un temps de formation plus prolongé. Il faut plus qu'une année pour arriver à une maturité affective, à une foi adulte et à une assimilation des valeurs de notre vie franciscaine capucine. C'est bien pour cela que nos *Constitutions* avec sagesse insistent pour que la formation à notre genre de vie ait la priorité durant toute la durée de la formation initiale y compris la période de l'après-noviciat.

### **3.5**

L'université ou le "séminaire", à cause de la pression et de l'atmosphère qui y règne, n'est pas la structure apte à favoriser une telle croissance. Ni l'un ni l'autre d'ailleurs n'en fournit les outils appropriés. C'est notre conviction que le grand nombre de dispenses des vœux, au cours de l'après-noviciat et après la profession perpétuelle, manifeste clairement la conséquence d'une appropriation intellectuelle des valeurs qui n'ont jamais été profondément enracinées dans une expérience vécue.

### **3.6**

De plus, durant la période de l'après-noviciat, la formation organisée sur le modèle "séminaire" a eu en réalité comme conséquence pour nous que, pour cette période, aucun programme adéquat n'a été établi pour la formation religieuse des membres laïcs de notre Ordre. Dans la plupart des provinces, la formation de nos frères laïcs est considérée comme secondaire par rapport au programme de philosophie ou de théologie. Qui pis est, en plusieurs circonscriptions nos jeunes frères laïcs sont envoyés tout bonnement dans d'autres fraternités sans recevoir pratiquement aucune véritable formation particulière après l'expérience du noviciat. Après mûre réflexion, le définitoire général pense que les lacunes qui nous sont apparues si évidentes dans la formation religieuse de nos frères laïcs existent dans la même mesure dans la formation religieuse des frères clercs. Cependant, dans le cas de ces derniers, ces problèmes sont simplement masqués par le climat d'effervescence intellectuelle des études philosophiques et théologiques. Les problèmes de foi et d'affectivité réapparaissent simplement plus tard. Nous croyons aussi que continuer à donner une formation sur le modèle "séminaire" conduit inévitablement à perpétuer la forte cléricisation de l'Ordre.

### **3.7**

Plusieurs provinces et circonscriptions ont déjà commencé à expérimenter de nouveaux outils et de nouvelles structures pour la formation initiale durant la période de l'après - noviciat. L'expérience de ces provinces semble indiquer comme importants les éléments suivants :

- se mettre directement au service des gens en s'engageant tout particulièrement dans des oeuvres de miséricorde corporelle ;
- réfléchir, avec l'aide de personnes compétentes, sur ce que signifie être un frère mineur dans le monde d'aujourd'hui ;
- mener une intense vie fraternelle de prière et de vie commune ;
- recevoir un accompagnement spirituel tout comme durant le noviciat ;

- faire régulièrement (p. ex. chaque semaine) une rencontre avec d'autres frères au même niveau de formation et avec le directeur pour réfléchir ensemble sur les aspects théologiques que comporte l'intégration de toutes ces valeurs à travers une expérience vécue ;
- s'accorder régulièrement (p. ex. chaque trois mois) des périodes de retraite spirituelle et de prière, à l'écart, pour assimiler personnellement l'expérience.
- L'intégration et l'assimilation requièrent du temps dans la vie. d'un frère.

### 3.8

Pour toutes les raisons évoquées ci-dessus, le définitoire général propose que les ministres provinciaux et les frères responsables de la formation initiale, particulièrement au niveau de l'après-noviciat, commencent une étude de ces questions au niveau de la conférence des supérieurs majeurs ou à un niveau interconférences. Nous enverrons prochainement à ces frères des indications plus détaillées et plus spécifiques. Il est à espérer que la sagesse acquise à partir de l'expérience conjointe des diverses circonscriptions aidera l'Ordre à organiser un programme plus adéquat de formation en vue de l'acquisition progressive d'une foi adulte, d'une maturité affective et d'une assimilation des valeurs franciscaines capucines durant la période de l'après-noviciat.

### **" Qu'ils aiment et observent toujours notre dame la sainte pauvreté "**

(Test Si 4)

#### 4.1

La pauvreté évangélique est une des principales caractéristiques de la présence franciscaine dans le monde. *Vivre* l'idéal évangélique de la pauvreté constitue toujours pour l'Ordre un défi à relever et un appel à se réformer. Nos *Constitutions* nous décrivent d'une manière concrète comment individuellement les frères doivent vivre cet idéal. Toutefois, elles laissent de côté ou n'abordent pas adéquatement plusieurs questions qui font réellement problème quant à la manière de vivre cet idéal en tant que communauté et institution.

#### 4.2

Nos *Constitutions* définissent un idéal : "Par leur vie, les frères montreront aux hommes que la pauvreté volontaire libère [ ... ] de l'inquiétude anxieuse du lendemain" (67,1). Notre manière de vivre doit manifester clairement que nous comptons sur la providence. De plus, nous devons chercher à vivre du fruit de notre travail et compter réellement sur les gens que nous servons. Comment pouvons-nous exprimer concrètement que nous vivons selon cet idéal de dépendance, en comptant sur la providence humaine et divine, dans les circonstances les plus diverses de notre vie ?

- Dans les provinces qui habituellement ont un modeste excédent de revenus sur les dépenses, cela peut s'exprimer en déterminant quel pourcentage du budget de la prochaine année peut légitimement être gardé à la fin de chaque année. Mais qu'est-ce que cela peut signifier pour ces nombreuses circonscriptions du Sud qui *habituellement* font face à un large déficit par rapport à leurs revenus ordinaires ?
- Quelles sont les réserves que l'on peut se permettre et qui sont nécessaires pour assurer des soins adéquats à nos malades et à nos frères retraités dans un monde qui connaît des situations tellement divergentes au plan de l'assistance sociale ?
- Là où l'on considère comme justifié de maintenir des investissements afin de pourvoir avec passablement de sécurité à la formation initiale, aux soins des malades et aux besoins des personnes âgées, quels genres d'investissements sont compatibles avec nos idéaux ?
- Dans quelle mesure notre idéal de pauvreté influence-t-il le choix des moyens que nous utilisons dans nos différents ministères? La diversité des ministères conduit souvent à de grandes différences dans le style de vie que mènent les frères et les fraternités d'une même province.

#### 4.3

"Les fraternités d'une même région et *les provinces de l'Ordre* ne doivent pas hésiter à partager entre elles et avec d'autres leurs *biens, même nécessaires*, [ ... ]" (*Const.* 67,6). Nous avons besoin de réfléchir sur la solidarité internationale à l'intérieur de notre Ordre. Les structures de solidarité financière du passé ont été élaborées à partir du critère de la dépendance juridique. Les provinces étaient financièrement responsables des custodies ou missions qui leur avaient été confiées. Actuellement, une portion de plus en plus grande de notre fraternité internationale a besoin d'aide financière. Ces circonscriptions n'ont plus de liens juridiques ni même traditionnels avec les régions de l'Ordre qui ont les moyens de les aider. Comment pouvons-nous créer de nouvelles structures de solidarité internationale, qui n'impliqueraient pas de dépendance et qui, en même temps, ne requerraient pas un niveau inacceptable de centralisation financière ? Comment pouvons-nous témoigner au plan *international* que nous mettons en pratique ce que nous demande la Règle : "Partout où sont et où se rencontreront les frères, qu'ils se montrent de la même famille les uns envers les autres" (6, 7)?

#### 4.4

"C'est dans la mesure où nous partagerons la condition des pauvres que nous pourrons leur annoncer que Dieu est avec eux" (*Const.* 59,8). Même dans les sociétés qui ont mis sur pied un programme généreux d'assistance sociale à leurs citoyens, "partager la condition des pauvres" est un défi très difficile à relever. Mais alors, si nous prenons comme point de référence les structures et les critères établis dans les régions économiquement développées pour déterminer les structures et les critères à appliquer dans des régions moins favorisées, nous imposons aux frères qui y vivent un poids insupportable. Que peut vouloir dire "partager la condition des pauvres" dans des sociétés où la pauvreté équivaut à la misère totale?

#### 4.5

"Pour rester fidèles à la vie commune, partageons volontiers entre nous ce que chacun reçoit" (*Const.* 61,1). Comment nous y prendre pour améliorer notre façon de réaliser la vie commune en s'inspirant de la conception asiatique ou africaine des liens familiaux plutôt que de la tendance individualiste de la civilisation occidentale ?

#### 4.6

Le Ve CPO a fait la recommandation suivante : "En application des Constitutions (60,6), que l'on encourage efficacement les fraternités d'insertion parmi les pauvres et les marginaux" (n° 40). Sous l'impulsion du Ve CPO, bon nombre de fraternités d'insertion parmi les pauvres ont vu le jour. L'Ordre peut tirer grand profit d'un échange sur les défis qu'il a fallu alors relever et sur les expériences réalisées. Il est également important de bien évaluer la façon dont ces fraternités ont témoigné de l'Évangile. Cette évaluation de notre témoignage évangélique doit tenir compte de ces autres valeurs essentielles de notre charisme que sont la fraternité et la contemplation.

#### 4.7

Pour toutes les raisons ci-dessus évoquées, le définitoire général a l'intention de convoquer un conseil plénier de l'Ordre pour traiter de la question de notre pauvreté évangélique particulièrement dans ses dimensions communautaires et institutionnelles. Le définitoire général pense qu'un conseil plénier est le moyen approprié pour traiter d'une façon sérieuse et approfondie cette question si vitale pour notre idéal franciscain. Nous croyons profondément qu'un conseil plénier sur la pauvreté évangélique suscitera dans notre Ordre un nouvel élan de vie évangélique. Après avoir consulté les présidents des conférences de notre Ordre lors d'une réunion qui se tiendra à la fin du mois d'août 1996, nous espérons pouvoir convoquer ce conseil plénier pour la seconde moitié de 1998.

## " Comment les frères doivent aller par le monde "

(2 Reg 3)

### 5.1

L'Évangile est vraiment au coeur du charisme franciscain : "La règle et la vie des Frères Mineurs est celle-ci : observer le saint évangile de notre Seigneur Jésus-Christ, [ ...]" (2 Reg 1, 1). Le charisme de François, tout comme celui de chaque fondateur d'institut religieux, comprend deux dimensions. D'une part, ce charisme nous révèle la vision de foi qu'avait de Jésus-Christ François. Et d'autre part, il nous laisse entrevoir l'amour préférentiel de Dieu pour l'humanité, tel que révélé en François. François avait un sens profond de cette réalité : "Personne ne me montrait ce que je devais faire, mais le Très-Haut lui-même me révéla ..." (Test 14).

### 5.2

En parlant du troisième millénaire, notre Saint-Père le pape Jean-Paul II fait souvent appel à l'urgence de l'évangélisation. Il nous invite à faire nôtre, avec plus de clarté et d'énergie, l'amour préférentiel de Dieu pour l'humanité, tel que nous l'a révélé François.

### 5.3

Jésus s'est manifesté comme serviteur en lavant les pieds de ses disciples. Il leur a légué ce geste comme expression symbolique de ses dernières volontés. Le chapitre 13 de l'Évangile de Jean est devenu le modèle définitif que François propose à ses frères. Ce chapitre de Jean n'indique pas seulement la manière dont les frères doivent se comporter les uns envers les autres, mais également la façon dont ils doivent se comporter dans leurs relations avec le monde. Ils doivent être des frères mineurs.

### 5.4

Le renoncement de François au pouvoir est tout aussi radical que son renoncement à la propriété. Nous vivons en frères mineurs notre vocation contemplative à adorer et obéir, lorsque nous nous faisons serviteurs des signes de l'Esprit de Dieu dans le monde : "C'est Dieu qui le premier nous a aimés. Il nous parle de multiples façons : par toute la création, par les signes des temps, par la vie des hommes, dans notre propre coeur" (Const. 45,2). Nous vivons en frères mineurs quand nous nous mettons au service de la paix, de la justice et du respect de la nature : "Le point de vue du pauvre est le lieu privilégié d'où un fils de François voit et proclame les valeurs. La réconciliation et le respect de la création sont les moyens que François nous propose pour parvenir à la vraie paix et à l'harmonie" (Ve CPO, 86). Nous vivons en frères mineurs quand nous nous mettons au service de la famille humaine en nous efforçant de créer des liens d'unité pour que notre monde devienne une fraternité universelle. Les *Constitutions* décrivent notre vocation particulière à cet égard : "Nous serons de vrais frères les uns pour les autres. Nous nous plairons parmi les pauvres, les petits, les malades, jusqu'à partager leur vie, gardant notre manière originale d'entrer en contact avec les milieux populaires" (Const., 4,4).

### 5.5

L'Ordre capucin est l'un des rares instituts religieux à être présent dans le monde entier. Ce don de l'universalité, reçu de l'Esprit saint comme une caractéristique privilégiée de notre Ordre en nos temps modernes, nous permet de connaître, à partir de l'expérience, l'ensemble des défis posés aujourd'hui à l'évangélisation. Il comporte pour nous une responsabilité particulière à relever ces défis en évangélisant en paroles et en actes, en parfaite cohérence avec notre charisme.

### 5.6 Vivre l'Évangile en frères mineurs :

#### 5.6.1

*Dans un monde sécularisé.* - La plupart des frères peuvent exposer avec clarté les effets négatifs de la sécularisation : diminution de la pratique religieuse, manque de consensus sur des points de morale de grande importance, déclin rapide des vocations à la vie consacrée et disparition de plusieurs de nos ministères traditionnels dans la société et dans l'Église. Dans ce monde sécularisé, notre Ordre doit être présent en "proclamant la Bonne

Nouvelle de Dieu" (Mc 1,14), tout comme Jésus l'a fait en Galilée. Nous sommes donc appelés à être le levain de l'Évangile dans une société qui a perdu la foi. Dès lors, il nous faut trouver nourriture et inspiration pour notre foi dans les signes mêmes de l'aliénation qui nous entoure.

### **5.6.2**

*Parmi les musulmans.* - Comme franciscains, nous avons vécu au milieu de populations musulmanes durant plus de sept cents ans. Aujourd'hui, c'est dans le monde entier que l'islam est présent et qu'il nous lance un défi. Notre charisme de fraternité et de minorité peut-il nous faire découvrir les moyens de créer des liens d'unité à partir d'un souci commun de soulager l'humanité souffrante et d'une foi commune en un Dieu unique ?

### **5.6.3**

*Dans les milieux orthodoxes.* - La chute presque subite des régimes totalitaires communistes a été soudainement pour nous l'occasion favorable d'être présents dans des régions et des milieux d'antique tradition chrétienne orthodoxe. Dans ces nations, les Églises orthodoxes sortent de plusieurs années d'oppression, de suppression et de soumission politique. Nous devons trouver les moyens d'apporter à ces pays la richesse de notre tradition évangélique franciscaine tout en étant des plus respectueux des traditions chrétiennes encore plus anciennes que les nôtres.

### **5.6.4**

*Dans un contexte de pluralisme religieux.* - L'Asie est le berceau des grandes religions. Spécialement dans ce continent, l'Ordre est de plus en plus autonome par rapport à ses origines missionnaires. Il cherche sa propre identité culturelle dans une société caractérisée par son pluralisme religieux, où le christianisme se trouve très fortement minoritaire. C'est pour nous une occasion unique de dispenser à tous la richesse de notre patrimoine spirituel et également de tirer profit de la richesse spirituelle des autres grandes religions

### **5.6.5**

*Au coeur des jeunes Églises.* - En plusieurs régions du monde, notre vie fraternelle a été subordonnée à notre responsabilité missionnaire d'implanter les structures de l'Église. En conséquence les jeunes circonscriptions de l'Ordre, particulièrement en Amérique, en Asie et en Afrique, se sont impliquées fortement dans les structures paroissiales et diocésaines de l'Église. Au moment où nous dépassons ce stade missionnaire, il est important de découvrir que la fraternité elle-même est une force évangélisatrice pour l'Église et le monde. Cela nous conduit à reconsidérer notre présence dans les structures paroissiales dans une perspective de vie en fraternité. De plus, cela nous invite à réfléchir avec plus de profondeur sur les autres dimensions charismatiques de notre vocation franciscaine et sur la manière dont elles peuvent aussi enrichir la vie de l'Église locale.

## **5.7 Notre réponse à ces défis posés à l'évangélisation comporte deux dimensions importantes :**

### **5.7.1**

Aucun des défis posés à l'évangélisation ne se présente de la même manière dans les diverses parties du monde. Notre réponse doit tenir compte de la situation différente existant dans chaque Église locale. Le Ve CPO demande "avec une particulière insistance à chaque province ou circonscription de l'Ordre d'établir un plan pastoral qui expose avec clarté notre nouvelle forme de présence apostolique dans le monde" (n° 52), (voir aussi : *Lettre-programme "Passe, à l'action"*, 2 février 1989). La majorité des circonscriptions de notre Ordre ont répondu à cet appel. La plupart des provinces ont établi ou sont en train d'établir un plan pastoral. Tout ce travail a une grande valeur pour la réponse que doit donner notre fraternité mondiale aux défis posés à l'évangélisation.

### **5.7.2**

Puisque l'Esprit saint a fait de nous une fraternité universelle, notre réponse aux défis posés à l'évangélisation doit comporter une vision universelle. En effet, notre Ordre fait face à tous les grands défis posés à l'évangélisation en notre temps, que ce soit dans l'une ou l'autre

partie du monde. Une province, à elle seule, à cause de ses limites tant géographiques qu'en ressources humaines, ne peut certes pas arriver à une vision universelle des problèmes de l'évangélisation.

## **5.8**

En conséquence, le définitoire général est d'avis que tout l'Ordre tirera grand profit de la tenue de congrès régionaux sur les problèmes de l'évangélisation. Ces congrès peuvent être organisés au niveau de chaque conférence ou à un niveau de plus grande envergure géographique ou culturelle. A titre d'exemples~ voici deux sujets que l'on pourrait traiter :

### **5.8.1**

La sécularisation de la société est un phénomène mondial. Cependant, il se manifeste très différemment d'un endroit à un autre. On s'accorde en général pour dire que la sécularisation, considérée soit en elle-même soit comme une dimension de la société post-moderne, aurait eu une influence plus grande dans la partie nord-occidentale de l'Europe. Notre Ordre tout entier pourrait tirer grand profit d'une réflexion inspirée par la foi, réflexion que feraient nos frères sur leur expérience de vivre la fraternité évangélique comme frères mineurs dans ces régions nord-occidentales de l'Europe.

### **5.8.2**

L'islam est une réalité importante sur tous les continents. Nos frères qui vivent dans les États islamiques ont une expérience très grande et souvent pénible de ce qu'est l'islam. Un congrès réunissant ces frères ne pourrait-il pas aider notre fraternité internationale à mieux comprendre et respecter l'une des grandes religions du monde ?

## **5.9**

Le définitoire général entend bien coopérer avec chaque conférence ou groupe de conférences qui chercherait à formuler un projet d'évangélisation dépassant les limites d'une seule province. A notre avis, cela contribuerait grandement aux efforts que fait notre Ordre pour accomplir son rôle dans la mission de l'Église de proclamer en paroles et en actes sa foi en notre Seigneur et Sauveur.

## **Conclusion**

## **6.**

Conformément au numéro 4.6 des *Statuts généraux pour les Conférences*, dont le texte a été approuvé au chapitre général de 1994, le définitoire général convoquera une réunion des présidents des conférences de l'Ordre pour la fin du mois d'août 1996. Le définitoire général désire entendre les observations et les suggestions de toutes les conférences sur ces questions importantes par rapport à la vie de notre Ordre dans le monde. Le définitoire général souhaite également qu'il y ait discussion et dialogue sur ces questions entre les frères de l'Ordre et les ministres. Tous ensemble, nous voulons discerner avec toujours plus de clarté le rôle de notre fraternité dans l'Église et dans le monde.

Fraternellement,



fr. John Corriveau, OFM Cap.  
Ministre général

En la fête de la Présentation du Seigneur Rome  
le 2 février 1996